

# Demande de Complémentaire santé solidaire NOTICE

#### Avec la Complémentaire santé solidaire :

- vous ne payez plus vos dépenses de santé chez le médecin, le dentiste, le pharmacien, à l'hôpital, etc,
- vous bénéficiez de tarifs sans dépassement chez les médecins,
- la plupart des lunettes, prothèses dentaires et auditives sont intégralement prises en charge.

En fonction de vos ressources, une participation financière peut être due. Le montant de cette participation varie selon l'âge de chaque personne du foyer au 1er janvier de l'année d'attribution.

# Conditions pour bénéficier de la Complémentaire santé solidaire :

Pour bénéficier de la Complémentaire santé solidaire, vous et les membres majeurs de votre foyer devez :

- bénéficier de la prise en charge de vos frais de santé par l'assurance maladie ou maternité en raison de votre activité professionnelle ou de votre résidence stable et régulière en France (protection universelle maladie),
- > avoir des ressources qui ne dépassent pas le plafond fixé annuellement,
- si vous avez déjà eu la Complémentaire santé solidaire avec participation financière, être à jour de vos paiements de participation ou être en cours de régularisation.

# Comment remplir votre demande?

## LA COMPOSITION DE VOTRE FOYER

(p1)

Le droit à la Complémentaire santé solidaire est ouvert pour vous-même et pour chaque membre de votre foyer. Vous devez donc renseigner les informations concernant chaque membre du foyer qui se compose de :

- vous-même
- votre conjoint(e), votre concubin(e), ou partenaire dans le cadre d'un PACS,
- vos enfants ou ceux de votre conjoint(e), concubin(e) ou partenaire PACS, âgés de moins de 25 ans, à votre charge réelle et continue :
  - qui vous sont fiscalement rattachés,
  - ou qui ont fait leur propre déclaration de revenus mais qui vivent sous votre toit,
  - ou qui perçoivent une pension alimentaire fiscalement déductible (sauf si elle fait suite à une décision judiciaire),
- des autres personnes de moins de 25 ans, à votre charge réelle et continue, qui vous sont rattachées fiscalement (ou à votre conjoint(e), concubin(e) ou partenaire PACS)

Si la personne de moins de 25 ans vit en couple (marié(e), concubin(e) ou partenaire PACS) et qu'elle n'est plus considérée comme à charge ou a des enfants ou d'autres personnes de moins de 25 ans à charge, elle doit faire une demande individuelle :

#### Exemples:

- > si l'un de vos enfants âgé de 22 ans habite chez vous et a un enfant, il doit faire une demande avec son enfant,
- > si vos parents vivent sous votre toit, ils doivent faire une demande pour eux deux.

# ▶ VOUS-MEME ET LES PERSONNES DE VOTRE FOYER BENEFICIAIRES D'AIDES

(p1

Dans cette rubrique, vous devez indiquer si vous ou un membre de votre foyer bénéficiez du revenu de solidarité active (RSA) ou en a fait la demande, de l'allocation adultes handicapés (AAH), de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) ou de l'allocation supplémentaire vieillesse (ASV), de l'allocation supplémentaire d'invalidité (ASI).

# ► LES RESSOURCES DE VOTRE FOYER

(p2)

Vous devez déclarer toutes les ressources, perçues par vous-même et les membres de votre foyer, <u>en France ou à l'étranger</u>. Vous n'avez pas à déclarer les ressources suivantes, non prises en compte lors de l'étude de votre demande :

- le revenu de solidarité active (RSA) et la prime d'activité,
- certaines prestations familiales : l'allocations d'éducation de l'enfant handicapé, l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation de base de la prestation d'accueil du jeune enfant et le complément de libre choix du mode de garde, l'allocation versée en cas de décès d'un enfant
- certaines prestations liées à la dépendance : la prestation complémentaire pour recours à une tierce personne, les majorations pour tierce personne ainsi que la prestation de compensation du handicap, l'allocation compensatrice pour tierce personne et l'allocation personnalisée d'autonomie,
- > certaines prestations liées à la maladie, à la maternité ou au décès : les indemnités complémentaires et allocations de remplacement versées aux non-salarié(e)s, le capital décès versés par un organisme de sécurité sociale ou les sommes versées en cas de décès par un régime d'assurance chômage,
- autres prestations notamment : les bourses d'études de l'enseignement soumises à conditions de ressources, les aides et secours financiers à caractère ponctuel versés par des organismes à vocation sociale ou affectés à des dépenses dans les domaines du logement, des transports, de l'éducation et de la formation, les indemnités et allocations versées aux volontaires en service civique, les indemnités pour les orphelins dont les parents ont été victimes de persécutions antisémites ou d'actes de barbarie durant la seconde guerre mondiale,
- les revenus du capital qui ne sont pas imposables : livret A, livret jeune, livret développement durable par exemple.

# Vous êtes allocataire du revenu de solidarité active (RSA) ou de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) :

- En tant qu'allocataire du RSA, vous bénéficiez automatiquement de la Complémentaire santé solidaire. Ce formulaire nous permet de recueillir la composition de votre foyer et le choix de l'organisme gestionnaire de la Complémentaire santé solidaire.
- En tant qu'allocataire de l'ASPA, vous êtes réputé remplir les conditions d'attribution de la Complémentaire santé solidaire moyennant paiement d'une participation financière, <u>si vous n'avez pas exercé d'activité professionnelle les 3 mois précédant le dépôt de votre demande</u>.

Dans ces deux situations, vous n'avez pas à compléter la rubrique "ressources" page 2.

# **NOTICE** (suite)

Pour le calcul de votre droit à la Complémentaire santé solidaire, nous utilisons les donnés déclarées par les organismes qui vous versent vos rémunérations, salaires, revenus de remplacement et/ou prestations sociales. Vous n'avez pas à déclarer leur montant. Dans certains cas, il vous sera demandé de cocher les cases nécessaires. Vous pouvez retrouver sur le site <a href="https://www.mesdroitssociaux.gouv.fr">www.mesdroitssociaux.gouv.fr</a> les informations vous concernant.

En adressant votre demande de Complémentaire santé solidaire, vous acceptez l'utilisation de ces informations pour l'instruction de votre demande.

Vous trouverez, ci-dessous des précisions pour vous aider à compléter la rubrique "Ressources" de votre demande de Complémentaire santé solidaire. Reportez-vous pour cela au numéro de la rubrique "Ressources" correspondant sur le formulaire.

Les ressources prises en compte sont celles qui ont été perçues au cours de la période des 12 mois civils précédant l'avant-dernier mois de la demande.

Par exemple, pour une demande faite en juin 2022, les ressources à déclarer sont celles perçues sur la période de 12 mois allant du mois de mai 2021 au mois d'avril 2022.

1 Si vous êtes travailleurs non salariés (agricole ou non agricole) et que vous avez déja déclaré des revenus au titre de cette activité, ceux-ci seront pris en compte selon votre dernier avis de situation déclarative ou avis d'imposition connu.

Si vous débutez votre activité non salariée (agricole ou non agricole) et que vous n'avez pas encore déclaré de revenus d'activité : indiquez le montant du chiffre d'affaires hors taxe des quatres trimestres civils précédant votre demande. Pour les gérants de société indiquez, selon votre situation, soit le montant de la rémunération perçue au cours des 12 mois civils précédant l'avant dernier mois de la demande, soit la part de bénéfice correspondante sur la même période. Dans tous les cas de début d'activité, joignez un justificatif.

- Déclarez vos indemnités exceptionnelles non imposables.
- Indiquez si vous ou l'un des membres de votre foyer êtes en arrêt de travail depuis plus de 6 mois au titre de la maladie, au chômage indemnisé (ou en situation de l'être), total ou partiel, ou si vous percevez l'allocation de solidarité spécifique ou une rémunération de stage de formation professionnelle légale, réglementaire ou conventionnelle.
- Indiquez si vous ou l'un des membres de votre foyer percevez ou avez perçu des indemnités journalières, une pension d'invalidité, une rente au titre d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle.
- Indiquez si vous percevez des prestations familiales et/ou des aides au logement versées par la CAF ou la MSA.
- 6 Indiquez la/les pension(s) alimentaire(s) perçue(s), que leur versement fasse suite ou non à une décision de justice.
- 7 Indiquez si vous êtes propriétaire de votre logement ou si vous êtes logé(e) gratuitement : un montant forfaitaire sera ajouté aux ressources que vous nous déclarez.
- Béclarez le montant des sommes placées qui n'ont pas produit de revenus au cours de la période de référence : par exemple assurance vie, actions n'ayant pas généré de revenus etc. Ce montant sera pris en compte à hauteur de 3% de sa valeur.
- Autres ressources : déclarez ici vos autres ressources par exemple : les aides financières versées régulièrement par une institution, l'allocation de demande d'asile, les ressources perçues à l'étranger ou de source étrangère, les plus-values de cession mobilière et immobilière, les bourses d'étude de l'enseignement non soumises à conditions de ressources (ne déclarez pas les bourses qui vous ont été accordées à vous ou à un membre de votre foyer après étude de vos ressources).
- 10 Indiquez le montant des pensions et obligations alimentaires que vous avez versées au cours de la période de référence. Elles seront déduites de vos ressources.

Important : toute rentrée d'argent, même si elle n'est pas imposable, est considérée comme une ressource et doit être déclarée (ex : gains aux jeux, dons familiaux etc...)

Les produits de placement soumis à l'impôt ne sont pas à mentionner dans l'imprimé, il en est de même pour les revenus du patrimoine. Ils sont pris en compte selon les informations qui figurent sur votre dernier avis d'imposition connu ou votre dernier avis de situation déclarative à l'impôt.

En revanche, si vous possédez un bien ou un terrain qui n'est pas loué, une valeur locative sera intégrée dans vos ressources. Pensez alors à nous fournir l'avis de taxe foncière et l'avis de taxe d'habitation correspondant à ce bien.

# Vous souhaitez corriger une erreur ? Vous avez besoin d'aide ?



Vous avez la possibilité de corriger les informations que vous avez déclarées dans ce formulaire en application du droit à l'erreur.

Pour ce faire, ou si vous désirez des informations complémentaires, ou nous rencontrer, vous pouvez prendre contact avec :

- Votre caisse d'assurance maladie CPAM/CGSS : par téléphone au 3646 (service gratuit + prix appel) ou consultez le site www.ameli.fr
- Votre caisse de MSA : par téléphone ou consultez le site www.msa.fr

Vous pouvez également vous adresser à la mairie, aux services sociaux, à une association et consulter le site www.complementaire-sante-solidaire.gouv.fr



Vous-même

# Demande de Complémentaire santé solidaire

(articles L.861-1 et suivants, articles R.861-2 et suivants)

Merci de remplir ce formulaire en noir, en lettres majuscules et avec les accents. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la notice.

# ► LA COMPOSITION DE VOTRE FOYER

(nom do famillo (do naissanco) suivi do votro nom d'usage	(facultatif of c'il v	a liou))				
(nom de famille (de naissance) suivi de votre nom d'usage Votre n° de sécurité sociale (si vous en avez ur						
Votre n° d'allocataire (allocations familiales, si vol						
Votre date de naissance :						
Votre nationalité : française	éenne* 🗌	autre 🗌	]			
Votre adresse :						
	une:					
Si vous n'avez pas d'adresse personnelle (Par exemple : un Centre Communal d'Action Sociale, une	, nom et adre	esse de l'oi	rganisme au	près duquel vous		
Code Postal : Comm	une :					
<ul> <li>Votre situation familiale a-t-</li> </ul>	ollo chan	gó au co	oure doe	12 dorniore	mois? oui  □ non	
Si oui, vous êtes : célibataire m						□ uf ou veuve □
- Toul, vous etes : Cembataire _ mi	ane(e) - en (	Officubilia	ge - pacse(	separe(e	e) - divorce(e)ve	ui ou veuve _
<ul><li>Votre conjoint(e), votre concu</li></ul>	ubin(e) ou	votre p	artenaire	dans le cadr	e d'un PACS	
Sac nam at pránama :						
(nom de famille (de naissance) suivi de son nom d'usage (	(facultatif et s'il y a	a lieu))				
Son n° de sécurité sociale (s'il(si elle) en a un)						
Son n° d'allocataire (allocations familiales, s'il(si e	lle) en a un): 🗀			J		
Sa date de naissance :						
Sa nationalité : française  européer	nne* 🗌	autre 🗌				
* Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Républic						anie, Luxembourg,
<ul> <li>Les autres personnes de moi</li> </ul>	ns de 25 a	ans à vo	tre chard	e réelle et co	ntinue	
(y compris les bénéficiaires du RSA jeune				,		
	·		<u> </u>	1		
	Nationalité	Lien de	Garde			
Nom et prénom	tio l	parenté	alternée	Date de naissan	nce N° de sécurit	é sociale
	(1)		(0)			
	(1)		(2)			
(1) Renseignez de la manière suivante : "FRA" si vous êtes dans l'une ou l'autre de ces situations.		ançaise, "EEE"	si vous apparter			
(1) Renseignez de la manière suivante : "FRA" si vous êtes	s de nationalité fra		si vous apparter			
(1) Renseignez de la manière suivante : "FRA" si vous êtes dans l'une ou l'autre de ces situations. (2) Cochez la case, s'il s'agit d'un enfant considéré fiscalem	s de nationalité fra nent en garde alte	rnée.		nez à l'un des pays de la	liste des pays Européens, "AUT"	
(1) Renseignez de la manière suivante : "FRA" si vous êtes dans l'une ou l'autre de ces situations.	s de nationalité fra nent en garde alte	rnée.		nez à l'un des pays de la	liste des pays Européens, "AUT"	
(1) Renseignez de la manière suivante : "FRA" si vous êtes dans l'une ou l'autre de ces situations. (2) Cochez la case, s'il s'agit d'un enfant considéré fiscalem	s de nationalité fra nent en garde alte	rnée.	E FOYER	nez à l'un des pays de la	liste des pays Européens, "AUT"	si vous n'êtes pas
(1) Renseignez de la manière suivante : "FRA" si vous êtes dans l'une ou l'autre de ces situations. (2) Cochez la case, s'il s'agit d'un enfant considéré fiscalem	s de nationalité fra nent en garde alte SONNES D	E VOTR	E FOYER éficie déjà	nez à l'un des pays de la	liste des pays Européens, "AUT"  RES D'AIDES  Bénéficie de	si vous n'êtes pas  Bénéficie
(1) Renseignez de la manière suivante : "FRA" si vous êtes dans l'une ou l'autre de ces situations. (2) Cochez la case, s'il s'agit d'un enfant considéré fiscalem  VOUS-MEME ET LES PERS	s de nationalité fra nent en garde alte.	E VOTR	E FOYER	nez à l'un des pays de la	liste des pays Européens, "AUT"	si vous n'êtes pas
(1) Renseignez de la manière suivante : "FRA" si vous êtes dans l'une ou l'autre de ces situations. (2) Cochez la case, s'il s'agit d'un enfant considéré fiscalem  VOUS-MEME ET LES PERS	s de nationalité fra nent en garde alte SONNES D	E VOTR	E FOYER éficie déjà	nez à l'un des pays de la	liste des pays Européens, "AUT"  RES D'AIDES  Bénéficie de	si vous n'êtes pas  Bénéficie
(1) Renseignez de la manière suivante : "FRA" si vous êtes dans l'une ou l'autre de ces situations. (2) Cochez la case, s'il s'agit d'un enfant considéré fiscalem  VOUS-MEME ET LES PERS	s de nationalité fra nent en garde alte SONNES D	E VOTR	E FOYER éficie déjà	nez à l'un des pays de la	liste des pays Européens, "AUT"  RES D'AIDES  Bénéficie de	si vous n'êtes pas  Bénéficie
(1) Renseignez de la manière suivante : "FRA" si vous êtes dans l'une ou l'autre de ces situations. (2) Cochez la case, s'il s'agit d'un enfant considéré fiscalem  VOUS-MEME ET LES PERS	s de nationalité fra nent en garde alte SONNES D	E VOTR	E FOYER éficie déjà	nez à l'un des pays de la	liste des pays Européens, "AUT"  RES D'AIDES  Bénéficie de	si vous n'êtes pas  Bénéficie
(1) Renseignez de la manière suivante : "FRA" si vous êtes dans l'une ou l'autre de ces situations. (2) Cochez la case, s'il s'agit d'un enfant considéré fiscalem  VOUS-MEME ET LES PERS	s de nationalité fra nent en garde alte SONNES D	E VOTR	E FOYER éficie déjà	nez à l'un des pays de la	liste des pays Européens, "AUT"  RES D'AIDES  Bénéficie de	si vous n'êtes pas  Bénéficie
(1) Renseignez de la manière suivante : "FRA" si vous êtes dans l'une ou l'autre de ces situations. (2) Cochez la case, s'il s'agit d'un enfant considéré fiscalem  VOUS-MEME ET LES PERS	s de nationalité fra nent en garde alte SONNES D	E VOTR	E FOYER éficie déjà	nez à l'un des pays de la	liste des pays Européens, "AUT"  RES D'AIDES  Bénéficie de	si vous n'êtes pas  Bénéficie

# ▶ LES RESSOURCES DE VOTRE FOYER (hors RSA et hors ASPA sans activité professionnelle)

	du année	Vous	Votre conjoint(e), concubin(e) ou partenaire PACS	Enfant ou personne à charge de moins de 25 ans	Enfant ou personne à charge de moins de 25 ans
	mois année			Nom:	Nom:
				Prénom :	Prénom :
1	Revenus professionnels non salariés agricoles ou non agricoles en début d'activité  - chiffre d'affaires hors taxe des quatre derniers trimestres civils précédant la demande :  • vente de marchandises et fourniture de logement	∟∟∟∟∟€	€	€	الالالالالالالالالالالالالالالالالالال
	<ul> <li>prestations commerciales et artisanales</li> </ul>	€	€	€	:
	activités libérales	€	€	€	
	<ul><li>activités agricoles</li><li>Pour les gérants de société :</li></ul>	€	€	€	
	<ul> <li>rémunération ou part de bénéfice</li> </ul>	€	€	€	<sup>‡</sup>
2	Rémunérations diverses :				
	- Indemnités exceptionnelles non imposables	€		€	
<b>9</b>	Etes-vous en arrêt de travail depuis plus de 6 mois au titre de la maladie ? Etes-vous au chômage indemnisé, total ou partiel ? Percevez-vous l'allocation de solidarité spécifique ?	oui	oui	oui	oui non non oui non non non
	Percevez-vous une rémunération de stage de formation professionnelle ?	oui non non	oui non non	oui non non	oui non non
•	Percevez-vous ou avez-vous perçu des indemnités journalières, une pension d'invalidité, une rente au titre d'un accident du travail/maladie professionnelle?	oui 🔲 non 🗀	oui 🔲 non 🗀	oui 🗌 non 🗍	oui 🗌 non 🖳
	Percevez-vous des prestations familiales, des aides au logement ?	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗍	oui 🗌 non 🗍
6	Pension(s) alimentaire(s) perçue(s)	€	€	€	
	Etes-vous propriétaire de votre logement ou logé(e) gratuitement ?	oui 🗌 non 🖳	oui 🗌 non 🗌	oui non	oui 🗌 non 🗌
٥	Ressources placées n'ayant pas rapporté de revenus (par exemple : assurance vie)	€	€	€	
9)	Autres ressources (dons, gains aux jeux) Précisez la nature :	€	€	€	
٥	Pensions et obligations alimentaires versées	€	€	€	
<b>&gt;</b>	Veuillez nous fournir le(s) justificatif( Nous nous réservons la possibilité de r				oction de votre dossier
	Votre situation			Justificatif(s) à fournir	

2

Votre foyer et ses ressources (pour toutes les personnes concernées

Si vous avez résidé à l'étranger au cours de la période de référence

du foyer)

- Avis d'impôt ou avis de situation déclarative à l'impôt (ASDIR)

Les justificatifs de situation fiscale et sociale du(des) pays concerné(s)

- Avis de taxe foncière, de taxe locale d'habitation

# ▶ LE CHOIX DE VOTRE ORGANISME COMPLEMENTAIRE

 Pour bénéficier de la Complémentaire santé solidaire vous devez choisir l'organisme qui sera votre interlocuteur.

Vous pouvez choisir, pour vous et les membres de votre foyer, soit votre caisse d'assurance maladie, soit l'un des organismes (mutuelles, institutions de prévoyance, sociétés d'assurance) figurant dans la <u>liste des organismes participant à la Complémentaire santé solidaire</u>, que vous trouverez sur le site <u>www.complementaire-sante-solidaire.gouv.fr</u> ou que vous pouvez demander à votre caisse d'assurance maladie.

Si vous choisissez une mutuelle, une institution de prévoyance ou une société d'assurance, votre caisse d'assurance maladie l'informera de votre choix, si vos droits à la Complémentaie santé solidaire sont reconnus, en lui transmettant les informations figurant en pages 3 et 4.

### **BON A SAVOIR:**

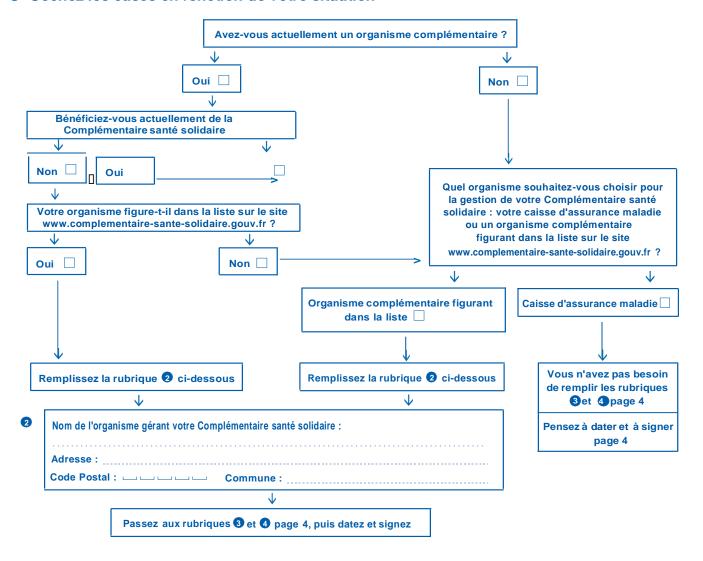
- Si vous bénéficiez d'une complémentaire santé obligatoire d'entreprise, vous pouvez demander à votre employeur une dispense d'adhésion à cette complémentaire pendant la durée de votre Complémentaire santé solidaire. Un courrier de demande de dispense à cette complémentaire est disponible sur le site <a href="www.complementaire-sante-solidaire.gouv.fr">www.complementaire-sante-solidaire.gouv.fr</a>
- Si les membres de votre foyer ne choisissent pas le même organisme que vous, photocopiez les pages 3 et 4 en autant d'exemplaires que d'organismes différents choisis en prenant soin de les compléter. Vous pouvez aussi les télécharger sur le site <u>www.complémentaire-sante-solidaire.gouv.fr</u>
- -Si vous choisissez un organisme complémentaire figurant dans la liste des organismes habilités à gérer la Complémentaire santé solidaire et que l'année suivante vos ressources ne vous permettent plus de bénéficier de la Complémentaire santé solidaire, cet organisme aura l'obligation de vous proposer de prolonger votre protection d'une année supplémentaire à un tarif préférentiel
- Comment choisir votre organisme Complémentaire santé solidaire ?

Pour faire votre choix, complétez les rubriques qui figurent ci-dessous. Mais attention, les possibilités de choix sont différentes selon votre situation.

IMPORTANT: Si vous n'indiquez aucun choix, votre caisse d'assurance maladie sera désignée comme votre organisme complémentaire santé solidaire. Si lors d'une première demande, vous avez déjà une complémentaire santé gérée par un organisme figurant dans la liste des organismes participant à la Complémentaire santé solidaire, vous devez la conserver.

#### **LAISSEZ-VOUS GUIDER:**

Cochez les cases en fonction de votre situation



# ▶ VOUS AVEZ FAIT LE CHOIX D'UN ORGANISME COMPLEMENTAIRE FIGURANT SUR LA LISTE

**1** Personnes du foyer (y compris le demandeur) ayant choisi le même organisme :

présent formulaire et que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts et sincères.  Fait à :  Le :		Lien de parenté avec le demandeur	Garde alternée	Date de naissance	N° de sécurité sociale	Code de l'organisme d'assurance maladie (si différent du demandeur
Si votre enfant est considéré fiscalement en garde alternée, cochez ja case corespondante Disponible sur fattestation pagier qui accompagne votre carte Vitale  Vos coordonnées: Indiquez ci-dessous les coordonnés d'un des membres de votre foyer parmi la liste des personnes du tableau • qui sera l'interloc de votre organisme complémentaire.  Nom et prénoms:						
Si voire enfant est considéré facalement en garde altenée, cochez la case corespondante Disposible sur l'attestation papier qui accompagne voire cante Vitale  Vos coordonnées: Indiquez ci-dessous les coordonnées d'un des membres de votre foyer parmi la liste des personnes du tableau • qui sera l'interloc de votre organisme complémentaire.  Nom et prénoms:						
Si votre enfant est considéré fiscalement en garde elternée, cochez la case correspondante Disponsible sur l'autestation papier qui accompagne votre carte Vitale  Vos coordonnées: Indiquez ci-dessous les coordonnés d'un des membres de votre foyer parmi la liste des personnes du tableau  qui sera l'interloc de votre organisme complémentaire.  Nom et prénoms: ("Orden de familie (de naisbarace) saint de votre nom d'usage (facultaif et s'il y a lieu))  Adresse:  Code Postal :						
Si votre enfant est considéré fiscalement en garde alternée, coche la case correspondante Disponible sur l'attestation papier qui accompagne votre carte Vitale  Vos coordonnées: Indiquez ci-dessous les coordonnés d'un des membres de votre foyer parmi la liste des personnes du tableau  qui sera l'interloc de votre organisme complémentaire.  Nom et prénoms:  //iom de familie (de naissance) suivi de votre nom d'usage (facultatif et sil y a livel)  Adresse:						
Si votre enfant est considéré fiscalement en garde alternée, cochez la case correspondante Disponible sur l'attestation papier qui accompagne votre carte Vitale  Vos coordonnées: Indiquez ci-dessous les coordonnés d'un des membres de votre foyer parmi la liste des personnes du tableau  qui sera l'interior de votre organisme complémentaire.  Nom et prénoms:						
Vos coordonnées: Indiquez ci-dessous les coordonnés d'un des membres de votre foyer parmi la liste des personnes du tableau  qui sera l'interloc de votre organisme complémentaire.  Nom et prénoms: (//w/m de mille (de nalisative) suit de votre nom dusage (Soulfaill' et s'il y e fleu))  Adresse:  Code Postal:  Commune:  Adresse mail:  Téléphone:  Adresse mail:  Téléphone:  Dépende de drots à la Complémentaire sont traites par l'Assurance Malade pour la bindrée de la Complémentaire santé solitaire. Les données sont conserves par l'Assurance Malade pardent la diuse des personnes de de la Complémentaire sont traites par l'Assurance Malade pour la bindrée de la Complémentaire santé solitaire. Les données sont conserves par l'Assurance Malade pardent la diuse de la Complémentaire sont traites par l'Assurance Malade pardent la diuse cotte de dédicate de la vou de complémentaire sont traites par l'Assurance Malade pardent la diuse cotte de de divinets de la vou verson plus, rendervous cotte de de divinets de la vou verson plus, rendervous cotte de de divinets de la vou verson plus, rendervous cotte de la complémentaire supple de la commission Malade de la vou de contraite de la vou de contraite à vou de contraite à la vou de contraite de la vou de contraite sont la des la vou de contraite de la vou de contraite sont la contraite de la vou de la vou de la la la vou de la la vou de la		<u> </u>				
Nom et prénoms:	Vos coordonnées : Indiquez ci-dessous les	coordonnés d'un			ni la liste des personnes du tableau	3 qui sera l'interlocute
Adresse :  Code Postal :	Nom et prénoms :		(facultatif et s	'il v a liau)\		
Adresse mail:  Téléphone:    Commune:   Commune:   Commune:   Complementaire santé solidaire. Les dennées sont conservées par l'Assurance Mabidis pardaint la duce patrion des données des rioles à la Complémentaire santé solidaire. Les dennées sont conservées par l'Assurance Mabidis pardaint la duce patrion des données du les veux-amelitre des vois de rioles à la Complémentaire santé solidaire. Pour en avoir plus, rendez-vois se patrion des données du les veux-amelitre des vois concernant en adressant une demandé effet au Décetur ou au DPO de votre organisme de ratachement. En cas de difficultas dans l'application des données es concernant en adressant une demandé effet au Décetur ou au DPO de votre organisme de ratachement. En cas de difficultas dans l'application des droites énonées ci-dessus, vois pouvez exercer voire droit d'accès et de recetti es vois concernant en adressant une de mandé écrite au Décetur ou au DPO de votre organisme de ratachement. En cas de difficultas dans l'application des droites énonées ci-dessus, vois de l'application finacie (archies L114-14 et L114-14 de l'application des droites énonées ci-dessus, vois de l'application finacie (archies L114-14 et L114-14 de l'application des droites énonées ci-dessus, vois de l'application finacie (archies L114-14 et L114-14 de l'application des des finas de colle de la sécurité coloide de la sécurité coloide de la sécurité sociale de la butte contre la raque au personnel trabailé des organisme mentionnées aux articles L114-12 et L114-14 du Code de la sécurité sociale à des finas de contre les des finas de contre les des la sécurités des des décharations parties de la la lutte de l'abble des des finas de contre les des la sécurités des des des mandes des des des finas des contre les des finas de contre les des la luttes contre les des la		· ·	•			
Adresse mail:  Téléphone:	Adresse:					
Téléphone :	Code Postal :	Commu	ine :			
Téléphone :						
tromations recuellilies sont traitées par l'Assurance Maladie pour le bénéfice de la Complémentaire santé solidaire. Les données sont conservées par l'Assurance Maladie pendant la durée setion des donées du site wex-mainful ou sever-mainful. Conformément aux dispositions retuite à la frometure des droits à la Complémentaire santé solidaire. Pour en savoir plus, rendez-vous situe de site de set du site wex-mainful ou sever-mainful. Conformément aux dispositions retuites à la projection des donées de la securité sont de de l'extre de l						
pestion des droites à la Complémentaire santé solidaire et dans la limite de 3 années à compter de la fermeture des droits à la Complémentaire santé solidaire. Pour en asvoir plus, rendez-vous s'intion des données du site <u>www.machf.</u> Conformément aux dispositions relatives à la protection des données personnelles, vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectifies vous concernant en adressant une demandé écrite au Directeur ou au DPO de votre organisme de rattachement. En cas de d'ifficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, vo nenticité et to sincérité de vos déclarations peuvent être controlées à des fins de latte contre la fraude auprès d'autres organismes de sécurité sociale, de Pôle emploi, des caisses assurant le service de objection fiscale (arcites L.114-12 et.114-14 du Code de la écurité sociale à des fins de contrôles à des fins de sutre de vos déclarations peut également être communiqué au personnel habilité des organisme mentionnés aux articles L.114-12 et.114-14 du Code de la sécurité sociale à des fins de contrôle de la lutte contre la raude ou de fausse déclaration est passible de pénalités financières, d'amendes, effou d'empoisonnement (articles 313-1 à 313-3, 431-9, 441-1 et suivants du code de de la sécurité sociale). La déclaration attribuant la Complémentaire sants solidaire peut être ususia annules. Vous devires alors remboisonnement (articles 313-1 à 313-3, 431-9, 441-1 et suivants du code pénal, article de la sécurité sociale). La déclaration attribuant la Complémentaire sants solidaire peut être ususia annules. Vous devires alors emploisemente sants solidaire peut être ususia annules. Vous devires alors emboisonnement (articles 313-1 à 313-3, 431-9, 441-1 et suivants du code pénal, article de la sécurité sociale).  DROITS A LA COMPLEMENTAIRE SANTE SOLIDAIRE (A compléter par la caisse d'assurance maladie)    Sil le dossier est rempli par un organisme qui l'a rempli.   Cachet de l'organisme qui l'a rempli.   Cachet de l'organisme qui l'a rempli.   Cachet de la caisse d	reiepnone :					
DROITS A LA COMPLEMENTAIRE SANTE SOLIDAIRE  (A compléter par la caisse d'assurance maladie)    moyennant paiement d'une participation financière   du au au   du	tetun de vos déclarations peut également nque se rend coupable de fraude ou de de de la sécurité sociale). La décision att s de disproportion marquée entre les é	fausse déclaration est pas tribuant la Complémentaire léments de ressources qu	sible de pénalité e santé solidaire e vous déclarez	s financières, d'amendes, et/ou d'e peut être aussi annulée. Vous devr et votre train de vie, vous pouvez	mpoisonnement (articles 313-1 à 313-3, 433-19, 441-1 et ez alors rembourser les sommes versés à tort.	suivants du Code pénal, article L.1
DROITS A LA COMPLEMENTAIRE SANTE SOLIDAIRE  (A compléter par la caisse d'assurance maladie)  sans participation financière  moyennant paiement d'une participation financière  Cachet de la caisse d'assurance maladie	Je certifie sur l'honneur avoir pr	is connaissançe				
DROITS A LA COMPLEMENTAIRE SANTE SOLIDAIRE  (A compléter par la caisse d'assurance maladie)  sans participation financière du au au  moyennant paiement d'une participation financière  Cachet de la caisse d'assurance maladie	présent formulaire et que les 1	renseignements	Signature	du demandeur	Si le dossier est rempli par un organisme agréé, merci de mentionner le nom et les coordonnées de l'organisme qui l'a rempli.	Cachet de l'organisn
DROITS A LA COMPLEMENTAIRE SANTE SOLIDAIRE  (A compléter par la caisse d'assurance maladie)  sans participation financière  du au au  moyennant paiement d'une participation financière  Cachet de la caisse d'assurance maladie	orésent formulaire et que les 1 portés sur cette déclaration sont ex	renseignements acts et sincères.	Signature	du demandeur	coordonnées de l'organisme qui l'a rempli.	Cachet de l'organisn
(A compléter par la caisse d'assurance maladie)  sans participation financière  du au au  moyennant paiement d'une participation financière  Cachet de la caisse d'assurance maladie	orésent formulaire et que les 1 portés sur cette déclaration sont ex	renseignements acts et sincères.	Signature	du demandeur	coordonnées de l'organisme qui l'a rempli.	Cachet de l'organism
moyennant paiement d'une participation financière  Cachet de la caisse d'assurance maladie	présent formulaire et que les 1 portés sur cette déclaration sont ex Fait à :	renseignements acts et sincères.	Signature	du demandeur	coordonnées de l'organisme qui l'a rempli.	Cachet de l'organisı
Cachet de la caisse d'assurance maladie	orésent formulaire et que les 1 portés sur cette déclaration sont ex Fait à :	renseignements acts et sincères.	A LA COM	IPLEMENTAIRE SA	NTE SOLIDAIRE	Cachet de l'organism
	orésent formulaire et que les nortés sur cette déclaration sont extended à :  -e:	renseignements acts et sincères.  DROITS A	A LA COM	IPLEMENTAIRE SA léter par la caisse d'assur	NTE SOLIDAIRE rance maladie)	
gérant la couverture maladie de base	présent formulaire et que les noortés sur cette déclaration sont exa Fait à :	DROITS A	A LA CON (A comp	IPLEMENTAIRE SA léter par la caisse d'assu du	NTE SOLIDAIRE rance maladie)	